



Commission des études

Projet de mandat pour 2025-2026

L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par la Commission. Au cours de son mandat, la Commission procédera à l'examen des projets de programmes qui lui seront acheminés, dont ce programme de maîtrise qui pourrait franchir, en cours d'année, l'étape du rapport de conformité :

- Maîtrise professionnelle en pédagogie des sciences de la santé (FM).

Six autres projets de programmes de grade, dont trois de 2^e cycle et trois de doctorat, sont dans un état d'avancement qui peut laisser présager un dépôt éventuel à la Commission des études en cours d'année.

En ce qui a trait aux programmes courts, le comité-conseil pourrait procéder à l'analyse de trois programmes susceptibles de franchir l'étape du rapport de conformité au cours de l'exercice 2025-2026 :

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en travail social (FSS);
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines (FSA-FSS);
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences biomédicales (FM).

Deux autres programmes courts sont en préparation et pourraient s'ajouter à cette liste au besoin.

La Commission des études poursuivra le mandat particulier qui lui a été confié en 2023-2024 sur l'innovation en enseignement. Les thèmes suivants y sont abordés :

- La définition de l'innovation en enseignement supérieur et ses caractéristiques;
- Le parcours, les processus et les motivations des artisans et artisanes de l'innovation;
- Les pressions internes et externes agissant sur le milieu de la formation universitaire;
- Les parcours de vie et les objectifs de formation des étudiantes et des étudiants;
- Les programmes : regard sur les tendances et la fréquentation;
- Les ressources actuelles et celles à mettre en œuvre pour consolider une culture de l'innovation en enseignement à l'Université Laval.

Conformément à l'article 7.1.1 de la Politique de planification stratégique de l'Université Laval, la Commission entreprendra ensuite une réflexion prospective en lien avec son mandat et déposera un nouvel avis prospectif à l'automne 2026 afin de le rendre disponible aux différentes équipes qui voudront prendre part aux élections au rectorat prévues en 2027.

C'est au cours du mandat 2025-2026 que la Commission apportera de façon progressive les ajustements requis par les nouvelles modalités découlant de la révision des statuts institutionnels. Ainsi, la Commission adoptera progressivement une nouvelle composition du contingent de ses membres, dans le respect des modifications découlant de la révision des statuts institutionnels. Elle mettra à jour les informations contenues dans son site web afin d'y inclure les projets d'ordre du jour de ses séances et les procès-verbaux qui en découleront. Enfin, la Commission mettra en œuvre ses modalités de fonctionnement et ses règles internes, telles que révisées au printemps 2025.

La présidente, la secrétaire permanente, l'agente de recherche et de planification, l'agente de secrétariat et les membres de la Commission poursuivront leur participation à la réalisation du plan stratégique institutionnel 2023–2028, notamment par la consolidation du projet d'aide à la rédaction par l'intelligence artificielle qui compte parmi les Chantiers transformateurs de la catégorie des « services de proximité simplifiés et personnalisés ».

La Commission pourra être sollicitée pour donner son avis sur différentes politiques et divers règlements relatifs aux études.

En collaboration avec la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation, la présidente et la secrétaire permanente prendront part au suivi des dossiers relatifs aux instituts de l'Université Laval, en particulier au processus de mise à jour de la politique institutionnelle.

La présidente de la Commission des études poursuivra son mandat au sein du comité de révision de la *Politique de création ou d'abolition d'un département, d'une école ou d'une faculté*.